

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 903

présenté par
Mme Battistel, rapporteure
à l'amendement n° 277 de M. Chanteguet

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 10, substituer à la première et à la dernière occurrence du mot :

« en »,

les mots :

« à l'horizon ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Prévoir une flexibilité dans la date d'atteinte de l'objectif, compte tenu de la diversité des situations locales.